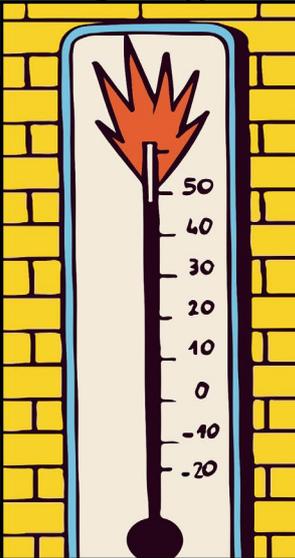
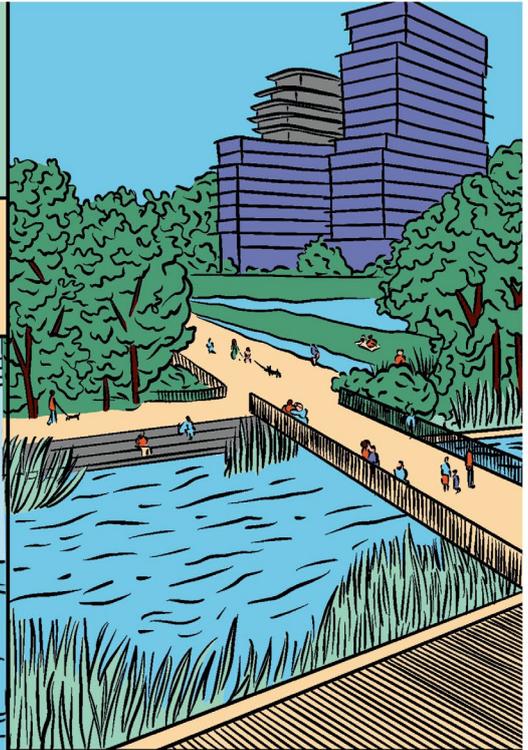


## PARIS DEMAIN

Plan climat · Plan local d'urbanisme  
bioclimatique · Stratégie de résilience  
Plan parisien de santé environnement



# SOMMAIRE

<b>ÉDITO D'ANNE HIDALGO, MAIRE DE PARIS</b>	<b>P.4</b>
<b>PRÉPARER PARIS AUX ENJEUX DES PROCHAINES DÉCENNIES</b>	<b>P.6</b>
<b>PLAN CLIMAT</b>	<b>P.8</b>
C'EST QUOI LE PLAN CLIMAT? LES MESURES-PHARES	P.8 P.9
<b>PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE</b>	<b>P.10</b>
C'EST QUOI LE PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE? LES MESURES-PHARES	P.10 P.11
<b>STRATÉGIE DE RÉSILIENCE</b>	<b>P.12</b>
C'EST QUOI LA STRATÉGIE DE RÉSILIENCE? LES MESURES-PHARES	P.12 P.13
<b>PLAN PARISIEN DE SANTÉ ENVIRONNEMENT</b>	<b>P.14</b>
C'EST QUOI LE PLAN PARISIEN DE SANTÉ ENVIRONNEMENT? LES MESURES-PHARES	P.14 P.15



Anne Hidalgo,  
Maire de Paris

« Depuis 10 ans, nous œuvrons avec ma majorité municipale pour offrir aux Parisiennes et aux Parisiens une vie meilleure au quotidien. Les inondations mortelles en Espagne à Valence et dans sa région, nous le rappellent hélas: les villes, qui concentrent aujourd'hui plus de 50% de la population mondiale, sont en première ligne face aux crises. Notre responsabilité est de protéger la population des effets du réchauffement climatique. Il faut à la fois « éviter l'ingérable » en prenant des mesures de long terme et « gérer l'inévitable » en adaptant la Ville pour la rendre la plus habitable possible dès aujourd'hui. Dans une ville rafraîchie, respirable et résiliente, nous voulons que les Parisiennes et Parisiens puissent se loger dignement et à un prix abordable, se soigner, accéder aux services, aux espaces verts, aux équipements où qu'ils habitent. Par notre action cohérente et déterminée, nous avons franchi des étapes majeures. Ensemble, nous adapterons notre ville et réduirons notre empreinte écologique sans jamais vaciller sur notre responsabilité sociale.

La donne politique a considérablement changé ces dernières années: les reculs en matière environnementale ne se comptent plus, notre pays fait face à une crise du logement sans précédent, les dérives du marché font peser le risque de voir certains services essentiels relégués. Dans ce contexte, nous gardons notre cap: celui de la décision collective, de la liberté d'expression, de la confiance en la science et de la défense des plus fragiles.

Les crises ne nous ont pas épargnés. Nous ressentons dans notre chair les effets des dérèglements de notre société: la crise sanitaire avec le Covid-19 et la crise économique et sociale qui s'en est suivie, la crise climatique avec les canicules de 2019 et 2022, les crues de la Seine... Et toutes ces crises touchent avant tout les plus précaires.

Ces événements remettent en question notre façon d'habiter notre ville. Grâce à une série de plans et d'actions concrètes, nous répondons de façon systémique à l'urgence de l'habitabilité de notre ville pour toutes et tous, contribuant ainsi à celle de notre planète. Je suis fière que ces nouveaux plans soient le fruit de grandes concertations, commencées dès 2020. Avec l'équipe municipale, les Maires d'arrondissement, les agents, les Parisiennes et les Parisiens, les associations, les entreprises, les institutions, nous avons esquissé le Paris de demain. Toutes ces voix se sont rencontrées, se sont concertées, ont débattu. Elles ont formé des propositions, qui sont désormais au cœur de ces nouveaux plans.

Alors que Paris pourrait atteindre les premiers pics à 50 degrés dans les prochaines décennies, nous devons tout faire pour reculer cette échéance le plus tard possible, et nous y préparer. Le Plan climat nous montre la voie. La transformation profonde de notre ville s'accélérera également grâce au nouveau Plan local d'urbanisme bioclimatique, reflet de nos ambitions bioclimatiques et de notre action en faveur de la solidarité. Le Plan parisien santé environnement ainsi que la Stratégie de résilience apportent chacun une pierre à cet édifice collectif, et seront portés par les investissements nécessaires pour relever ces défis. Ces plans constituent notre cadre commun pour les 15 prochaines années. Ils doivent nous permettre de gagner la course contre-la-montre pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 et respecter ainsi les objectifs de l'Accord de Paris tout en respectant ses engagements en faveur des classes moyennes, des familles, des plus précaires.

Le Paris de demain fait rêver. On pourra y respirer même aux abords du périphérique, habiter et manger bien quels que soient ses moyens, étudier dans des écoles protégées des températures extrêmes et exemptes de tous polluants chimiques. Chacun pourra se rafraîchir dans la Seine et dans de nouveaux espaces verts, s'évader dans des forêts urbaines, rire et jouer dans les rues aux enfants. Il s'agit là, aussi, de notre responsabilité envers les générations futures. Car nous bâtissons pour elles une capitale plus verte, plus solidaire, plus durable et vivable.

Paris sera plus que jamais une ville où l'on prend soin des autres et de l'ensemble des écosystèmes vivants.

Faisons ensemble le Paris de demain.»



# INTRODUCTION

Au travers des quatre plans stratégiques qui seront votés au Conseil de Paris de novembre 2024, la Ville de Paris renforce la cohérence de toutes les actions menées et accélère leur mise en œuvre pour répondre aux enjeux de transition environnementale, d'adaptation au changement climatique, de logement, de services publics et de solidarité.

Il s'agit à la fois de réduire l'exposition des Parisiennes et Parisiens, notamment les plus vulnérables, aux effets du changement climatique, d'améliorer leur santé mais aussi de leur offrir la possibilité de se loger quel que soit leur revenu et de bénéficier d'un cadre de vie non seulement agréable mais aussi porteur de services et d'équipements publics de qualité.

Les villes sont en première ligne de la lutte contre le réchauffement climatique : les politiques municipales se doivent d'être à la hauteur des défis écologiques et sociaux que cette crise impose. Elles doivent mener avec force leur transformation écologique sans jamais vaciller sur leur responsabilité sociale.

Paris propose une réponse forte et ambitieuse à la nouvelle donne climatique et aux inégalités sociales qu'elle aggrave : protéger les Parisiennes et les Parisiens en rafraîchissant la ville, en réduisant les fractures sociales et les inégalités d'accès au service public en premier lieu à la santé, réduire notre empreinte écologique en rénovant le bâti et en préservant les ressources vitales comme l'eau...

La Ville de Paris poursuit sa transformation en multipliant les nouveaux îlots de fraîcheur, les espaces verts, mais aussi les lieux de baignade, en poursuivant le rééquilibrage entre l'Est et l'Ouest, entre l'habitat et l'emploi, en transformant l'existant pour y faire du logement abordable et en protégeant le cadre de vie des Parisiennes et des Parisiens. Ces initiatives visent particulièrement les quartiers populaires, où les habitants sont plus exposés à la pollution, au changement climatique, et plus vulnérables à leurs conséquences.

Ces quatre nouveaux plans apportent une réponse systémique et interconnectée à ces enjeux :



- **Le Plan climat**, stratégie d'ensemble de lutte contre le changement climatique de Paris, est composé de près de 500 actions qui concernent toute l'action municipale dans les 17 arrondissements de Paris.

- **Le Plan local d'urbanisme bioclimatique (PLUb)** définit les grandes orientations d'aménagement et régleme toutes les constructions dans la ville. Ce plan introduit des innovations majeures pour permettre la réduction de notre empreinte carbone, adapter la ville au changement climatique et garantir la solidarité.

- **La Stratégie de résilience** prépare Paris de façon transversale à mieux affronter les potentielles crises à venir, quelles qu'elles soient, face à la perspective d'une ville à 50°C.

- **Le Plan parisien de santé environnement** harmonise les efforts de la Ville pour protéger les Parisiennes et les Parisiens, surtout les plus défavorisés, contre les pollutions de leur environnement, et vise à l'améliorer durablement.

Ces plans stratégiques s'inscrivent dans la continuité d'une action déterminée menée par la Ville de Paris depuis 10 ans allant bien au-delà du cadre légal réglementaire afin de réaliser ces objectifs. Les premiers résultats sont déjà visibles : la fréquentation des pistes cyclables toujours en hausse, la multiplication des rues aux enfants et des Cours Oasis, l'atteinte de 25% de logements sociaux, la protection résolue pour le maintien des logements à destination des Parisiennes et des Parisiens et à des prix abordables, le maintien des services et équipements publics essentiels mais aussi le développement de la culture, du sport et de la solidarité... sont autant d'exemples de la réussite des initiatives engagées.

Avec ces plans, la Ville de Paris se dote d'un cadre stratégique pour les prochaines décennies lui permettant d'intensifier ses actions à la mesure de la responsabilité qu'elle porte envers les Parisiennes et les Parisiens, notamment les plus précaires et les plus vulnérables, telles que les personnes porteuses de handicap, les enfants, les aînés ou les femmes enceintes. Ils sont en première ligne des conséquences du réchauffement climatique, en particulier dans les villes.

La justice climatique et sociale est au cœur des préoccupations de la Ville de Paris. C'est également le sens de ces plans, qui ont été coordonnés par l'ensemble des élus de la majorité, en lien avec les Maires d'arrondissement. Ils ont fait l'objet de grandes concertations débutées dès 2020, rassemblant les services publics municipaux, société civile, entreprises, institutions, et, évidemment, les Parisiennes et Parisiens. Ce sont leurs préoccupations et leurs propositions qui sont au cœur de ces plans.

Depuis 2014, c'est la majorité du plan d'investissement de la mandature qui a été investie pour permettre à Paris de faire face aux crises majeures qu'elle affronte, de protéger sa population ainsi que les générations futures des conséquences du changement climatique et des effets de la dérégulation. Ces engagements ambitieux façonnent le Paris de demain : une capitale toujours plus verte, solidaire, et résiliente.

# Plan climat

## C'est quoi le Plan climat ?

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Paris se fixe des objectifs ambitieux dans le cadre de son Plan climat afin d'accélérer ses actions pour atténuer et adapter son territoire aux conséquences du changement climatique.

Le Plan climat 2024-2030, le quatrième porté par la Ville de Paris, déploie la mobilisation générale avec près de 500 actions planifiées à l'échelle globale et dans chaque arrondissement à court, moyen et long terme afin de respecter l'Accord de Paris et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Ce nouvel opus réaffirme l'ambition de Paris de transformer ses territoires comme les usages avec des actions concrètes pour réduire la consommation d'énergie à horizon 2030 et 2050, pour augmenter la production d'énergies renouvelables, pour rénover le bâti et pour multiplier les espaces verts.

Pour atteindre ces objectifs et protéger l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens, notamment les plus fragiles : les seniors, les femmes enceintes, les enfants, les personnes porteuses de handicap ou malades, mais aussi les personnes en situation de précarité, plus vulnérables face au changement climatique, une prise de conscience globale est nécessaire.

C'est tout le sens de ce nouveau plan qui mobilise l'ensemble des parties prenantes pour « faire plus vite, plus local et plus juste » pour que la Ville de Paris reste une ville agréable à vivre pour toutes et pour tous dans les années à venir.

**« Paris pourrait affronter des températures de 50°C dès le milieu du siècle. Cette situation extrême est encore évitable si nous réduisons drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. Avec ce nouveau Plan climat 2024-2030 nous accélérons la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. L'enjeu est de préserver la possibilité de vivre à Paris dans les années qui viennent. J'ai souhaité que la protection des plus vulnérables soit la boussole de l'action climatique à Paris. Protéger celles et ceux qui souffrent le plus des effets du réchauffement climatique et qui y contribuent le moins est une question de justice sociale. »**

**DAN LERT, ADJOINT À LA MAIRE DE PARIS CHARGÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DU PLAN CLIMAT, DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE.**



→ EN SAVOIR PLUS SUR LE PLAN CLIMAT : DOSSIER DE PRESSE

## Les mesures-phares du Plan climat



**Adapter Paris aux conséquences du changement climatique** avec plus d'arbres et d'espaces verts partout dans la Ville.



**Sortir du charbon, du fioul puis de toutes les énergies fossiles à Paris.**



**Réduire les inégalités face aux dérèglements climatiques** avec des mesures adaptées à l'image du plan « Grand chaud ».



**Viser 100% d'énergies renouvelables**, en partie produites localement avec le déploiement prévu de 6000 micro-installations de production d'énergie renouvelable sur les bâtiments publics.



**Massifier la transformation environnementale des bâtiments**, publics comme privés grâce aux programmes Eco-Rénovons Paris + ou la rénovation énergétique de toutes les crèches et écoles parisiennes d'ici 2050.



**Réduire les consommations d'eau** du territoire parisien.



**Réduire la pollution de l'air liée à la circulation automobile** en faveur des vélos et des piétons.



**Promouvoir et accompagner une économie locale bas-carbone** en accompagnant et favorisant le commerce et l'artisanat local et durable.

# Plan local d'urbanisme bioclimatique

## C'est quoi le Plan local d'urbanisme bioclimatique ?

Le plan local d'urbanisme bioclimatique (PLUb) est le document qui définit les grandes orientations d'aménagement et qui régit tous les projets de construction, de rénovation et de réhabilitation à Paris.

Alors que les conséquences du changement climatique sont déjà visibles à Paris, il devenait urgent d'adapter ce plan, dont l'élaboration remontait à 2006. Concrètement, l'enjeu du nouveau PLU bioclimatique est d'établir des règles qui font de Paris une ville à la fois plus sobre et respectueuse de l'environnement, une ville qui loge toutes les Parisiennes et les Parisiens, en créant de nouveaux logements abordables mais aussi une ville qui encourage et protège ses commerçants et artisans locaux, dans le respect de son histoire et de son patrimoine.

*« C'est une évolution majeure dans la politique de transformation urbaine engagée par Anne Hidalgo, fruit d'un long processus de concertation, de réflexion et de co-construction avec l'ensemble de la majorité municipale. Le PLU bioclimatique permettra de graver dans le marbre la lutte contre le changement climatique et de poursuivre notre engagement en faveur du logement de toutes celles et ceux qui font vivre la ville, deux piliers au cœur de la politique de la Maire de Paris depuis plusieurs années. La réhabilitation deviendra la norme, la nature retrouvera toute sa place en ville, tout en conservant sa richesse patrimoniale unique. Avec cette nouvelle dynamique, Paris sera, encore une fois, un exemple à suivre à l'échelle mondiale. »*

LAMIA EL AARAJE, ADJOINTE À LA MAIRE DE PARIS CHARGÉE DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE, DU GRAND PARIS, DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.



→ EN SAVOIR PLUS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE : DOSSIER DE PRESSE

## Les mesures-phares du PLUb



### RÉDUCTION DE L'IMPACT CARBONE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La réhabilitation et la rénovation seront systématiquement privilégiées.

La sanctuarisation de tous les espaces verts protégés.

La protection des 265 arbres remarquables et des 100 000 arbres d'alignements.

Environ 55ha de nouveaux espaces verts créés dans 10 parcs qui seront largement agrandis ou créés et 300 ha de nouveaux espaces verts ouverts au public;

40% de l'espace public sera désimperméabilisé d'ici 2050.

Le doublement de la surface des locaux vélos dans les immeubles en cohérence avec le plan vélo.

Le renforcement de la préservation du patrimoine parisien, avec 700 protections supplémentaires et sa coordination avec les enjeux d'adaptation du bâti.



### DES LOGEMENTS ABORDABLES POUR TOUTES ET TOUS

Un dispositif inédit pour transformer les bureaux en logements : tout immeuble de bureaux de plus de 5 000 m<sup>2</sup> devra consacrer 10% de sa surface à la création de logements.

Environ 800 emplacements réservés pour du logement social pour permettre à ceux qui font vivre la ville de pouvoir y vivre.

L'interdiction de la transformation des locaux commerciaux et des bureaux en meublés touristiques dans les secteurs en tension.



### FAIRE VIVRE LA VILLE DE QUART D'HEURE

La lutte contre l'économie de la prédation avec l'interdiction définitive des dark stores et dark kitchens.

La généralisation de projets qui intègre une mixité des usages, un bâtiment qui répond aux enjeux du quartier et aux besoins de ses habitants.

Des services publics plus forts et plus nombreux : des emplacements réservés pour 93 centres de santé, 29 équipements sportifs, 22 équipements culturels, une ceinture verte et sportive autour du périphérique.

Faciliter l'implantation et protéger les commerces de proximité, (257 km de linéaires protégés), artisanaux (26 km) et culturels (9 km), développer la logistique urbaine (54 nouveaux sites) et l'économie sociale et solidaire (47 sites protégés).

# Stratégie de résilience

## C'est quoi la Stratégie de résilience ?

De la pandémie de Covid-19 aux nombreuses crises sociales en passant par les effets du dérèglement climatique ou le retour de la guerre en Europe, ces dernières années ont été marquées par la multiplication des crises au niveau local, national et international.

La Ville de Paris est en première ligne face aux défis climatique et social et aux crises qui les accompagnent. Avec sa stratégie de résilience, Paris se prépare à mieux affronter les crises autour de 50 actions concrètes qui engagent les transformations nécessaires dans les politiques publiques municipales, renforcent la coordination avec l'ensemble des parties prenantes et élèvent le niveau de préparation de la population parisienne. C'est essentiel afin d'être collectivement à la hauteur des enjeux du 21<sup>e</sup> siècle.

**« Nous ne sommes pas démunis face aux crises : nous pouvons nous y préparer collectivement, afin de les éviter ou, à défaut, de minimiser leurs impacts. En transformant les politiques municipales et en mobilisant l'ensemble des acteurs, notamment les Parisiennes et Parisiens, nous pourrons les traverser sans laisser personne au bord du chemin et ainsi en sortir par le haut. Loin d'être anxigène ou défaitiste, la stratégie de résilience est porteuse d'une vision positive de l'avenir de Paris. »**

**PÉNÉLOPE KOMITÈS, ADJOINTE À LA MAIRE DE PARIS EN CHARGE DE L'INNOVATION, DE L'ATTRACTIVITÉ, DE LA PROSPECTIVE PARIS 2030, DE LA RÉILIENCE.**



→ EN SAVOIR PLUS SUR LA STRATÉGIE DE RÉILIENCE : DOSSIER DE PRESSE

## Les mesures-phares de la Stratégie de résilience



### RENFORCER LA RÉILIENCE DE PARIS À TRAVERS LA FORMATION DES PARISIENNES ET DES PARISIENS AVEC :

La création d'un Campus de la résilience en partenariat avec la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et les associations agréées de sécurité civile.

Des exercices de crise réguliers.

Une aide pour constituer des kits d'urgence pour être prêts face à différentes situations (évacuer, se confiner...).

La création d'une réserve communale de sécurité civile, pour favoriser l'engagement des Parisiennes et Parisiens dans la prévention des risques et la gestion de crise.

Un cycle d'événements sur l'histoire et la mémoire des crises à Paris.



### DÉVELOPPER LA RÉILIENCE DES INFRASTRUCTURES ET DU BÂTI PARISIEN :

Identifier de nouveaux îlots de fraîcheur publics et privés mobilisables en cas de canicule.

Créer des espaces refuges au sein de chaque quartier.

Adapter les toits de Paris au climat futur, en particulier les toits en zinc ou en ardoise, afin de protéger les habitantes et les habitants en cas de canicule.

Renforcer la sécurité alimentaire de Paris, notamment la capacité de stockage.

Renforcer la résilience face aux inondations.



### RENFORCER LES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ ET LE LIEN SOCIAL COMME LEVIERS DE RÉILIENCE, AU QUOTIDIEN ET EN CAS DE CRISE :

Déployer des programmes de proximité en faveur du vivre-ensemble.

Prévenir les risques sanitaires liés aux impacts du changement climatique et à l'érosion de la biodiversité.



AGIR À TOUTES LES ÉCHELLES ET, POUR CELA, MOBILISER L'ADMINISTRATION PARISIENNE ET COOPÉRER AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE EN GARANTISSANT LA RÉILIENCE FINANCIÈRE DE LA VILLE DE PARIS.

# Plan parisien de santé environnement

## Le Plan parisien de santé environnement, qu'est-ce que c'est ?

Le nouveau Plan parisien santé environnement présente les 45 actions de la Ville pour faire du cadre de vie des Parisiennes et des Parisiens un environnement protecteur de leur santé et de celle des écosystèmes urbains.

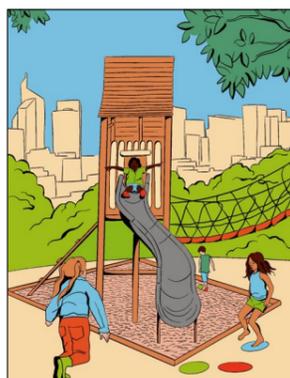
Il est construit autour de trois principes clés : lutter contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, protéger prioritairement la santé de celles et ceux qui sont les plus vulnérables aux pollutions comme les enfants, et mettre en action la démocratie en santé pour que les actions soient les plus efficaces et pertinentes possibles, notamment dans le contexte du dérèglement du climat.

Fort du bilan du précédent plan lancé en 2015, en lien avec le vécu des citoyennes et en intégrant les nouvelles connaissances scientifiques en matière de santé environnementale, le Plan parisien de santé environnement renforce les actions pour permettre aux habitantes et aux habitants de Paris de naître, grandir et vieillir en bonne santé, de mieux respirer, de mieux manger, de mieux bouger, et d'agir facilement pour améliorer leur environnement de vie.

Par sa vision globale de la santé, il se place en synergie avec le Plan climat, le Plan local d'urbanisme bioclimatique, les stratégies biodiversité et résilience.

**« Transformons Paris pour en faire une ville qui prend soin de la santé de toutes et tous, en protégeant et en réparant notre environnement de vie commun. Notre cadre de vie impacte notre santé, mais nous pouvons agir ! En 10 ans la qualité de l'air s'est par exemple améliorée, et nous allons continuer. Avec ce Plan parisien de santé environnement et ses 45 actions, j'ai voulu renforcer et accélérer l'action engagée par la Ville de Paris, et réaffirmer un principe fort : nous pouvons agir collectivement et partager des clés simples pour lutter contre les pollutions qui abîment notre santé, et encore plus celles des plus vulnérables. »**

**ANNE-CLAIRE BOUX**, ADJOINTE À LA MAIRE DE PARIS EN CHARGE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES RELATIONS AVEC L'APHP, DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, DE LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET DE LA RÉDUCTION DES RISQUES.



→ EN SAVOIR PLUS SUR LE PLAN PARISIEN DE SANTÉ ENVIRONNEMENT : DOSSIER DE PRESSE

## Le Plan parisien de santé environnement poursuit huit grands objectifs :



« 1000 premiers jours » : une priorité pour protéger la santé des enfants et des femmes enceintes, avec notamment la mise en place d'ateliers de sensibilisation et la remise d'une mallette contenant des produits sains, abordables et adaptés au quotidien pour les femmes enceintes résidant à Paris.



La Ville engagée dans la lutte contre la pollution de l'air et les polluants chimiques du quotidien.



Une Seule Santé : l'application dans les projets de la Ville d'une démarche prenant en compte l'interdépendance entre santé humaine, santé animale et santé de l'environnement.



Vivre en bonne santé chez soi à Paris : un accompagnement de la Ville pour des logements sains au travers notamment l'intervention de conseillers médicaux en environnement intérieur.



La démocratie sanitaire que pour chacune et chacun s'empare de sa santé.



Une « garantie santé environnementale » pour les établissements publics recevant des enfants, et le développement des écoPMI, qui vise à faire du réseau des 44 centres municipaux de protection maternelle et infantile des lieux ressources en santé environnementale pour les familles et les assistantes maternelles.



La lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé : boussole de l'action parisienne.



Paris, la Ville santé : transformer la ville pour protéger la santé de ses habitantes et habitants avec le développement d'un urbanisme favorable à la santé en lien avec le nouveau PLU et le Plan climat.

**SERVICE DE PRESSE  
DE LA VILLE DE PARIS**

presse@paris.fr  
01 42 76 49 61

Consultez notre espace presse:  
[presse.paris.fr](http://presse.paris.fr)